

cas de besoin, sans avoir à recopier tous les éléments. On n'écrira que sur le recto des feuilles de brouillon de manière à pouvoir éventuellement découper et coller certains passages pour recomposer son plan. On aura intérêt, dans ce travail préparatoire, à donner des titres aux parties et sous-parties pour avoir une vision synoptique de l'ensemble, et s'assurer de la cohérence générale du développement. En revanche, il est plutôt déconseillé de faire apparaître les numéros et les titres des parties ou sous-parties au moment de la rédaction au propre car cela peut nuire à la fluidité du développement (voir : conseils pour la rédaction).

Le classement des idées sera facilité par le recours à des systèmes d'opposition. On pensera notamment aux antithèses suivantes :

interne/externe	actif/passif
quantitatif/qualitatif	court terme/long terme
analytique/synthétique	déductif/inductif
marchand/non marchand	<i>ex ante/ex post</i>
volontaire/involontaire	explicite/implicite
offensif/défensif	global/spécifique
exogène/endogène	inter/intra
direct/indirect	monétaire/réel
micro/macro	offre/demande
attendus/réalisés	permanence/changement
structurel/conjoncturel	vertical/horizontal
statique/dynamique	vertueux/pervers

## 2. Les types de plans

Il existe une très grande variété de plans. En fonction de la problématique choisie, le candidat sera amené à privilégier telle ou telle structure de plan. De fait, un plan original, soutenu par une argumentation pertinente et vigoureuse, sera évidemment valorisé par le correcteur.

Toutefois, l'originalité ne doit pas être recherchée à tout prix, et ce pour plusieurs raisons. D'abord l'élaboration d'un plan trop sophistiqué peut demander un temps de recherche disproportionné par rapport à sa valorisation en termes de notation (là aussi, il faut tenir compte du coût d'opportunité!); ensuite, il peut se révéler, en pratique, difficile à conduire : risque de hors sujet, de déséquilibre entre les parties; enfin, la rédaction de chacune des parties et sous-parties peut parfois s'avérer délicate : on risque de s'apercevoir trop tard que le contenu ne correspond pas vraiment aux titres annoncés. Combien de plans apparemment brillants, au niveau de leur formulation, s'avèrent extrêmement décevants à la lecture, au point de donner parfois l'impression d'une coquille vide.

Pour économiser un temps précieux le jour de l'épreuve, il est donc utile de disposer de quelques structures types permettant de répondre au moins correctement à la question posée.

En effet, s'il existe toujours plusieurs possibilités, tout n'est pas permis. Certains sujets interdisent certains types de plans : c'est ainsi qu'un libellé reliant deux notions par la conjonction de coordination «et» interdit de présenter de manière disjointe l'étude de chacune des notions. De même, un intitulé qui invite à mener une discussion ne peut être traité par un plan «inventaire» qui se contenterait d'une simple recension de connaissances. Inversement, certaines questions incitent à privilégier certains types de plans qui semblent en bonne adéquation avec la manière dont elles sont formulées : le plan de type dialectique est généralement bien adapté aux questions de type «discus-

sion». S'il ne faut jamais relier automatiquement tel type de plan à tel type de question, il peut, en revanche, être heuristique de tester, à titre d'hypothèse, certaines structures toutes prêtes, qu'il faut à les aménager. Nous avons regroupé la variété des plans de dissertation, les plus usités en économie, en dix grandes catégories.

### 2.1. Les plans de type « inventaire »

Ce type de plan convient bien aux sujets proches du cours. Il permet de faire le tour d'une question, d'en explorer les principaux aspects en étant sûr de ne pas oublier des points essentiels. Sa qualité principale est donc l'exhaustivité. En revanche, surtout s'il n'est pas utilisé avec habileté, il peut donner l'impression d'un plan «à tiroirs» assurant un simple classement d'idées ou de faits sans réelle progression dans l'argumentation. Il faudra donc essayer d'introduire une problématique sous-jacente à l'inventaire. De nombreux phénomènes économiques peuvent être analysés à partir de la structure ternaire suivante :

#### ▲ Plan type n° 1 :

- I. Caractérisation du phénomène
- II. Analyse des causes
- III. Analyse des conséquences

**Exemple :** «Les mutations du système financier français depuis le début des années 80.»

#### Plan suggéré :

- I. Le passage d'une économie d'endettement à une économie de marchés de capitaux... (caractérisation du phénomène)
  - A. Le mouvement de déréglementation financière et de désintermédiation.
  - B. Les innovations financières et le phénomène de titrisation.
- II. ...s'explique par un nouveau contexte économique tant au niveau national qu'international (analyse des causes)
  - A. Les limites de l'économie d'endettement face à de nouveaux besoins de financement.
  - B. L'effet de la libéralisation des marchés financiers aux États-Unis.
- III. ...entraîne une modification des relations entre sphère financière et économie réelle (analyse des effets).
  - A. L'efficacité accrue du système financier.
  - B. Les risques d'une plus grande vulnérabilité.

Dans certains cas, la description du phénomène sera brève : il en est ainsi lorsque l'évolution d'un phénomène est à étudier sur une courte période et qu'il est appréhendé par un indicateur relativement simple. La caractérisation du phénomène pourra s'effectuer en introduction. Le plan se réduit alors à la structure binaire suivante :

#### ▲ Plan type n° 2 :

- I. Les causes
- II. Les conséquences

**Exemple :** «Le déficit budgétaire.»

#### Plan suggéré :

- I. Le déficit budgétaire peut s'expliquer par des raisons conjoncturelles et structurelles
  - A. Les raisons conjoncturelles : une récession importante ou non anticipée, une volonté politique de relance.
  - B. Les raisons structurelles : des dépenses publiques importantes contraintes ou l'impossibilité d'augmenter la pression fiscale.
- II. Le déficit budgétaire peut avoir des effets plus ou moins durables.
  - A. Le déficit budgétaire peut générer un accroissement de la dette publique.

B. Ses effets dépendent de l'état des autres grands soldes financiers.  
Pour l'analyse des politiques économiques, on privilégiera la structure de base suivante :

▲ *Plan type n° 3 :*

- I. Les objectifs
- II. Les instruments
- III. Les résultats

**Exemple :** « La politique française de désinflation compétitive. »

Si on admet que la politique ainsi dénommée a été pratiquée approximativement de 1983 à 1995, on peut envisager le **plan suivant** :

- I. La politique de désinflation compétitive s'est imposée au milieu de la décennie 80.
  - A. L'échec des politiques de relance et l'impossibilité d'une dévaluation compétitive dans le SME ont imposé un tournant politique en 1983.
  - B. L'objectif d'une compétitivité accrue par rapport aux autres pays permettrait de tirer la croissance et l'emploi par le dynamisme de la demande externe.
- II. Les moyens mobilisés nombreux s'articulent autour du maintien du taux de change.
  - A. Outre les causes externes, la désinflation a été obtenue par une maîtrise des coûts salariaux et des finances publiques et une meilleure rentabilité des entreprises.
  - B. La crédibilité de cette politique s'est réalisée grâce à la discipline d'un taux de change fixe au sein du SME, dit « politique du franc fort ».
- III. Des résultats très contrastés
  - A. Une inflation durablement vaincue et une compétitivité rétablie ont permis l'intégration française dans l'Euro.
  - B. Des coûts financiers et sociaux élevés, avec notamment la constitution d'un chômage de masse difficilement réversible.

## 2.2. Les plans par opposition de catégories

Les énoncés aussi généraux sont relativement rares ; en revanche, il est fréquent que soient posés des sujets portant sur l'une des dimensions du phénomène, que ce soit « l'amont » ou « l'aval ». Les types de plans construits à partir d'une opposition entre catégories de causes ou de conséquences se révèlent souvent bien adaptés au traitement de ce genre de sujets.

### 2.2.1. Analyse de l'amont d'un phénomène

▲ *Plan type n° 4 :*

- I. Les causes structurelles
- II. Les causes conjoncturelles

Ce type de plan se révèle particulièrement utile pour expliquer les phénomènes économiques suivants : inflation/désinflation, crise économique, déficit de la balance commerciale d'un pays, chômage, endettement...

**Exemple :** « Comment peut-on expliquer la croissance de l'endettement des pays du tiers-monde? »

**Plan suggéré :**

- I. La croissance de l'endettement des pays du tiers-monde s'explique par l'insuffisance de l'épargne intérieure (causes structurelles).
  - A. L'endettement contraint des pays les moins avancés.
  - B. L'endettement comme condition du développement des pays intermédiaires.
- II. La croissance de l'endettement des pays du tiers-monde s'explique par l'évolution des conditions de financement de la dette (causes conjoncturelles).
  - A. L'endettement des pays du tiers-monde a été favorisé par la conjoncture favorable du début des années 70.
  - B. L'élévation des taux d'intérêt dans les années 80 a entraîné leur surendettement.

▲ *Plan type n° 5 :*

- I. L'analyse des causes externes
- II. L'analyse des causes internes

Ce type de plan est recommandé pour traiter les mêmes sujets, lorsque le champ d'étude est limité à un seul pays, et que le phénomène étudié est largement influencé par la conjoncture internationale.

**Exemple :** « Vous analyserez les causes de la désinflation en France dans la décennie 80. »

**Plan suggéré :**

- I. La désinflation française a été rendue possible par un contexte international favorable (causes externes).
  - A. Dès le début des années 80 : baisse du prix des produits de base ; désinflation chez nos principaux partenaires commerciaux.
  - B. A partir de 1985 : les effets du contre-choc pétrolier et de la dépréciation du dollar.
- II. Mais elle est largement le résultat des politiques d'assainissement mises en œuvre dès les années 1982/1983 (causes internes).
  - A. Les politiques conjoncturelles de rigueur : politique monétaire restrictive ; réduction du déficit budgétaire.
  - B. Les modifications structurelles du marché du travail : désindexation des salaires et flexibilité de l'emploi.

▲ *Plan type n° 6 :*

- I. Analyse du côté de l'offre
- II. Analyse du côté de la demande

Ce type de plan constitue une structure de base pour l'analyse de nombreux problèmes :

- L'explication de la crise du fordisme. Du côté de l'offre : épuisement des progrès de productivité ; du côté de la demande : saturation de la norme de consommation.
- L'explication du développement de l'investissement à l'étranger. Du côté de l'offre : la recherche de la diminution des coûts de production ; du côté de la demande : la recherche de débouchés nouveaux.
- L'explication de l'expansion du commerce international. Du côté de l'offre : l'existence d'avantages comparatifs et les dotations différentielles en facteurs ; du côté de la demande : la théorie de la demande représentative (Linder) et la théorie de la demande de différence (Lassudrie-Duchêne).

**Exemple :** « Comment peut-on expliquer la montée du chômage dans les pays industrialisés depuis le début des années 1970? »

**Plan suggéré :**

- I. Le chômage s'explique, d'abord, par l'insuffisance de l'offre d'emplois.
  - A. La croissance économique est tendanciellement trop faible : le chômage conjoncturel.
  - B. La croissance économique est pauvre en emplois : le chômage technologique.
- II. Le chômage s'explique, également, par les modifications intervenues au niveau de la demande d'emplois.
  - A. L'augmentation de la population active : une explication sociodémographique du chômage.
  - B. L'augmentation du niveau d'exigence de la main-d'œuvre.
- III. Le chômage s'explique, enfin, par un désajustement entre l'offre et la demande d'emplois.
  - A. La montée du chômage structurel : l'inadéquation entre les qualifications possédées par les ménages et celles recherchées par les entreprises.
  - B. La dépendance de l'offre de travail par rapport à la demande de travail : la flexion du taux d'activité.



## ▲ Plan type n° 7 :

- I. Analyse d'un point de vue microéconomique
- II. Analyse d'un point de vue macroéconomique

La distinction macro/microéconomique constitue la matrice centrale des analyses économiques et peut donc servir à traiter de nombreux sujets (dans les analyses de l'amont comme dans les analyses aval d'un phénomène). Prenons volontairement un exemple voisin du sujet précédent.

**Exemple :** « Le chômage contemporain résulte-t-il des déséquilibres et des dysfonctionnements du marché du travail? »

**Plan suggéré :**

- I. Le chômage contemporain peut s'expliquer par des dysfonctionnements d'origine microéconomique du marché du travail
  - A. Des nouvelles versions du chômage volontaire (théorie du 'job search', effets des salaires minimaux et des indemnités...) au chômage naturel.
  - B. Les comportements rationnels sur le marché du travail peuvent l'éloigner de l'équilibre : salaire d'efficience, contrats implicites, insiders/outsideurs...
- II. Le chômage s'inscrit dans des relations macroéconomiques et peut résulter de déséquilibres étrangers aux comportements sur le marché du travail
  - A. Les déséquilibres sur le marché des biens et services peuvent expliquer largement le chômage contemporain.
  - B. Chômage classique et chômage keynésien.

**2.2.2. Analyse de l'aval**

## ▲ Plan type n° 8 :

- I. Les effets pervers
- II. Les effets vertueux

**Exemple :** « Les conséquences macroéconomiques de la baisse de la durée du travail. »

**Plan suggéré :**

- I. La baisse de la durée du travail entraîne généralement des effets pervers dans un contexte de crise économique.
  - A. La diminution de la compétitivité prix et le risque de déséquilibre du commerce extérieur.
  - B. La diminution du niveau de la production et de l'emploi.
- II. Sous certaines conditions, la baisse de la durée du travail peut produire des effets vertueux.
  - A. A court terme, elle peut induire une amélioration de la compétitivité et de l'emploi si elle s'accompagne d'une compensation salariale partielle, une réorganisation des temps de travail et de la protection et/ou un accroissement de l'effort de formation.
  - B. A long terme, la baisse de la durée du travail exerce un effet positif sur la productivité du travail et sur la demande de services.

## ▲ Plan type n° 9 :

I. Les effets à court terme	ou	I. Les effets directs	ou	I. Les effets quantitatifs
II. Les effets à long terme		II. Les effets à long terme		II. les effets quantitatifs

**Exemple :** « Les effets de la compétition technologique mondiale sur le marché du travail. »

**Plan suggéré :**

- I. La compétition technologique mondiale entraîne une destruction créatrice d'emplois (effets quantitatifs).
  - A. Les suppressions d'emploi dans les secteurs en crise ne sont pas compensées à court terme par les créations dans les nouveaux secteurs.

- B. Mais à long terme, le progrès technologique induit par cette compétition peut créer des emplois nouveaux : effets prix et effets revenus positifs.
- II. La compétition technologique mondiale modifie la structure du marché du travail (effets qualitatifs).
  - A. La compétition technologique entraîne une recomposition de la force de travail : le processus de déqualification/surqualification.
  - B. Ce processus induit une double segmentation du marché du travail : marché primaire/marché secondaire ; marché interne/marché externe.

**2.3. Les plans typologiques**

Ils sont construits à partir de la connaissance du thème lui-même. Les plans de ce type peuvent s'avérer féconds pour l'étude des sujets « amont » ou « aval », lorsque les structures précédentes se sont révélées impraticables. Au-delà, ils permettent souvent de traiter de manière élégante les sujets portant sur « les objectifs des politiques économiques » ou sur « le rôle » des prix, du profit, de l'épargne, en économie de marché. Ils sont donc à privilégier, quand ils sont possibles.

## ▲ Plan de type n° 10 :

- I. Analyse du phénomène « A » du point de vue X
- II. Analyse du phénomène « A » du point de vue Y
- III. Analyse du phénomène « A » du point de vue Z

**Exemple :** « Vous examinerez le rôle de l'État dans les économies capitalistes. »

**Plan suggéré :**

- I. L'État contribue à une meilleure allocation des ressources productives.
  - A. La production de biens publics : biens collectifs purs et biens tutélaires.
  - B. La prise en compte des externalités négatives et positives.
- II. L'État assure une stabilisation de l'activité économique.
  - A. La stabilisation interne : inflation, chômage.
  - B. La stabilisation externe : équilibre externe, stabilité du taux de change.
- III. L'État influence la répartition des revenus.
  - A. L'action de l'État sur la répartition primaire des revenus.
  - B. L'action de l'État sur la répartition secondaire des revenus.

**2.4. Le plan par subdivision de concepts**

Ce type de plan est particulièrement adapté lorsque le sujet porte sur des notions qui peuvent être décomposées en plusieurs dimensions éventuellement contradictoires. Il permet de montrer qu'il n'existe pas de solution unique à la question car le terme sur lequel elle porte recouvre en fait des phénomènes hétérogènes. On peut identifier deux cas de figure selon que le sujet porte sur une seule notion ou sur deux notions :

**2.4.1. La subdivision simple de concepts :**

## ▲ Plan de type n° 11 :

- I. La dimension X du concept « A »
- II. La dimension Y du concept « A »

**Exemple :** « Les effets du progrès technique sur le niveau de l'emploi. »

**Plan suggéré :**

- I. L'impact des innovations de produit sur l'emploi.
  - A. Des effets directs vertueux : la création de besoins nouveaux.
  - B. Des effets indirects négatifs : les effets de substitution entre produits et activités.

- II. L'impact des innovations de procédé sur l'emploi.
  - A. Des effets directs négatifs : la substitution capital/travail.
  - B. Des effets indirects positifs : effet revenu et effet prix.

### 2.4.2. La subdivision double des concepts

#### ▲ Plan de type n° 12 :

- I. L'effet de la dimension X du concept « A » sur la dimension X' du concept « B »
- II. L'effet de la dimension Y du concept « A » sur la dimension Y' du concept « B »

Variante possible : la subdivision double des concepts avec inversion.

- I. L'effet de la dimension X du concept « A » sur la dimension X' du concept « B ».
- II. L'effet en retour de la dimension Y' du concept « B » sur la dimension Y du concept « A ».

**Exemple :** « Ajustement de change et compétitivité. »

#### Plan suggéré :

- I. La dévaluation (dépréciation) de la monnaie comme moyen d'améliorer la compétitivité prix.
  - A. Les effets vertueux attendus.
  - B. Les effets pervers possibles.
- II. La qualité de la compétitivité structurelle, condition de la réévaluation (appréciation) de la monnaie.
  - A. Le cercle vertueux attendu d'une monnaie forte.
  - B. Les effets pervers produits par une monnaie surévaluée.

## 2.5. Les plans de type dialectique

Ce type de plan convient bien aux questions qui renvoient explicitement ou implicitement à l'existence d'une controverse dans la communauté des économistes sur la caractérisation d'un phénomène économique, son interprétation ou sa portée. Il permet de peser les arguments favorables à chacune des thèses en présence.

Le plan dialectique classique est bien connu parce qu'il est couramment utilisé dans les dissertations littéraire et philosophique. Il comprend trois parties : dans une première partie, on présente une thèse, en général celle qui est suggérée par le libellé du sujet ou celle qui paraît la plus communément admise. Dans une seconde partie, cette thèse sera infirmée et se verra opposée une thèse antithétique (antithèse). Enfin dans une troisième partie on tentera un dépassement de la contradiction initiale (synthèse). Cette dernière partie est la plus difficile à conduire car elle ne consiste pas à apporter « une réponse de normand » du type : chaque thèse a son degré de validité... Il faut changer d'angle d'attaque, trouver une perspective nouvelle qui permette d'envisager le problème d'une façon novatrice.

### 2.5.1. Le plan dialectique « complet »

#### ▲ Plan de type n° 13 :

- I. Thèse
- II. Antithèse
- III. Synthèse

**Exemple 1 :** « Le chômage est-il la manifestation d'un déséquilibre économique ? »

#### Plan suggéré :

- I. Le chômage (involontaire) manifeste l'existence d'un déséquilibre économique : l'approche keynésienne (thèse).
  - A. Le chômage peut traduire un déséquilibre de fonctionnement.
  - B. Le chômage peut traduire un déséquilibre structurel.

- II. Le chômage (volontaire) n'est pas la manifestation d'un déséquilibre économique : l'approche néo-classique (antithèse).
  - A. La flexibilité des salaires exclut l'existence d'un chômage autre que volontaire.
  - B. La version moderne du chômage d'équilibre.
- III. Le chômage dans le cadre de la théorie des déséquilibres appelée encore théorie des équilibres à prix fixes (synthèse).
  - A. La succession de périodes à dominante de chômage classique et à dominante de chômage keynésien.
  - B. La possible coexistence de secteurs en chômage classique et en chômage keynésien.

**Exemple 2 :** « L'essor et les transformations des marchés financiers vous paraissent-ils de nature à favoriser ou à contrecarrer la croissance mondiale ? »

#### Plan suggéré :

- I. Les mutations du système financier peuvent être un facteur favorable à la croissance économique mondiale (thèse).
  - A. La diminution du coût des opérations de financement.
  - B. La meilleure allocation des ressources financières.
  - C. La possibilité de couverture des risques.
- II. Mais, les mutations du système financier peuvent présenter des risques pour la croissance économique mondiale (antithèse).
  - A. Un risque accru d'insolvabilité de certains intervenants sur les marchés financiers.
  - B. Le développement de l'activité financière peut s'effectuer au détriment de la sphère réelle.
  - C. L'apparition de bulles spéculatives et de crises financières régulières.
- III. Les risques peuvent être minorés par l'intervention de la puissance publique (synthèse).
  - A. La répression plus sévère du délit d'initié.
  - B. Le renforcement des règles prudentielles.
  - C. L'intervention sur le marché financier pour prévenir l'apparition de bulles spéculatives.

### 2.5.2. Le plan dialectique « incomplet »

En économie les raisonnements sont souvent plus linéaires que dans les disciplines littéraires. C'est pourquoi on utilise plus souvent le plan dialectique incomplet en deux parties. Ce plan peut être accentué sur la première partie ou sur la seconde.

#### ▲ Plan type n° 14 :

– Structure du plan accentué sur la première partie :

- I. Oui (en principe) ou I. Non (en principe)
- II. Mais (limites ou exceptions) ou II. Mais (limites ou exceptions)

**Exemple :** « Commerce international et croissance interne. »

#### Plan suggéré :

- I. Le développement du commerce international est un facteur de croissance interne.
  - A. Le développement du commerce international est l'une des conditions de la poursuite de la croissance interne.
  - B. Le développement du commerce international est un accélérateur de la croissance interne.
- II. Mais la croissance interne peut être limitée par les contraintes du commerce international.
  - A. La transmission des chocs externes est plus forte dans une économie d'échange international généralisé.
  - B. La croissance interne de chacun est contrainte par celle des autres : le problème du différentiel de croissance.

– Structure du plan accentué sur la seconde partie :

- I. Oui (en apparence, en théorie).
- II. Mais, non (en réalité).

**Exemple :** « Keynes est-il condamné aux oubliettes ? »



**Plan suggéré :**

- I. La théorie keynésienne prise en défaut par la crise économique actuelle (oui, en apparence).
  - A. L'incapacité de la théorie keynésienne à expliquer la crise de stagflation.
  - B. L'échec des politiques de relance keynésienne.
- II. Le renouveau de la pensée keynésienne (non, en réalité).
  - A. Le renouveau théorique de la pensée keynésienne : les fondements microéconomiques de la rigidité des prix (nouvelle macroéconomie keynésienne); la prise en compte de l'incertitude (l'économie des conventions).
  - B. L'échec des politiques libérales remet à l'ordre du jour les politiques de relance sélective et concertée.

**2.5.3. Le plan à dialectique interne**

La discussion peut également être menée à l'intérieur de chacune des parties. Ce type de plan s'avère particulièrement fécond lorsque l'impact d'une notion sur une autre est médiatisée par une notion intermédiaire.

Ainsi, pour répondre à la question : la notion «A» a-t-elle une influence sur la notion «C»? on peut d'abord discuter de l'influence de la variable A sur la variable intermédiaire B et, ensuite, de l'influence de B sur C.

**▲ Plan type n° 15 :**

- I. Quelle action la variable A a-t-elle sur la variable B? ( $A \rightarrow B$ ?)
- II. Quelle action la variable B a-t-elle sur la variable C? ( $B \rightarrow C$ ?)

**Exemple :** «La reprise de l'investissement peut-elle permettre la réduction du chômage?»

- I. La reprise de l'investissement économique permet-elle de créer des emplois?
  - A. Une corrélation généralement positive entre investissement et emploi (oui).
  - B. Le degré de corrélation dépend, cependant, de la nature des investissements (mais).
- II. La création d'emplois permet-elle de diminuer de manière significative le niveau du chômage?
  - A. L'existence d'une corrélation entre création d'emplois et diminution du chômage (oui).
  - B. Une corrélation influencée par l'évolution de la population active : effet du travailleur encouragé (mais).

**2.6. Les plans de type interactif**

Ce type de plan est particulièrement indiqué pour traiter les sujets qui demandent la mise en relation de deux notions explicitement (vous analyserez les liens, les relations) ou implicitement (notions reliées par la conjonction de coordination «et»).

**▲ Plan type n° 16 :**

1. Les effets de «A» sur «B» ( $A \rightarrow B$ )
2. Les effets de «B» sur «A» ( $B \rightarrow A$ )

Ce plan, souvent conseillé, est séduisant par sa symétrie mais reste difficilement praticable car il existe souvent un effet prédominant et un effet en retour moins important : il sera donc souvent difficile d'avoir deux parties équilibrées.

**Exemple :** «Productivité et salaire.»

**Plan suggéré :**

- I. De l'influence de la productivité sur le niveau des salaires ( $A \rightarrow B$ ).
  - A. Le niveau des salaires est déterminé par la productivité marginale du travail (théorie néo-classique standard).
  - B. Les différences de salaire s'expliquent par les différences d'investissement en capital humain.

- II. ...à l'influence du niveau des salaires sur la productivité du travail : les théories du salaire d'efficience ( $B \rightarrow A$ ).
  - A. Le niveau de salaire sert de signal pour recruter les salariés les plus performants (théorie de la sélection adverse).
  - B. Le niveau du salaire influence l'effort au travail (théorie du hasard moral).

**▲ Plan type n° 17 :**

- I. L'existence d'une corrélation entre deux phénomènes
- II. L'instabilité de cette corrélation

Ce plan est particulièrement adapté pour traiter de l'évolution de phénomènes quantitatifs. Voir le sujet «Taux d'intérêt et investissement» qui présente une variante de ce type de plan dans la seconde partie de cet ouvrage.

Pour les phénomènes qualitatifs, il sera remplacé par une discussion de la compatibilité entre les deux phénomènes à étudier.

**▲ Plan type n° 18 :**

- I. Une incompatibilité apparente
- II. Une possible compatibilité (sous certaines conditions)

**Exemple :** «Déficit public et équilibre macroéconomique.»

**Plan suggéré :**

- I. De la vertu au vice : l'incompatibilité croissante entre déficit public et équilibre économique
  - A. Le déficit budgétaire comme moyen d'atteindre une croissance économique proche de la croissance potentielle.
  - B. La crise récente des finances publiques ou le déficit contraint.
  - C. Les effets pervers des déficits publics et de l'endettement.
- II. Quel degré de permissivité?
  - A. La politique budgétaire sous contrainte de réduction de la dette devient procyclique et a des effets récessifs.
  - B. La situation des finances publiques ne peut s'apprécier que par rapport à d'autres variables : d'une part, le taux d'intérêt et la croissance, d'autre part, les autres soldes financiers.
  - C. Des marges budgétaires subsistent avec une maîtrise de la dette externe et une coordination des politiques économiques.»

**2.7. Le plan de type comparatif**

Les sujets comparatifs sont relativement rares en économie. Ils portent généralement sur des théories, ou sur la comparaison d'un phénomène économique dans deux pays différents ou à deux périodes de temps.

**▲ Plan type n° 19 :**

- I. Différences
  - II. Ressemblances
- ou
- I. Divergences
  - II. Convergences

**Exemple 1 :** «La théorie de la valeur chez les classiques et les néo-classiques.»

**Plan suggéré :**

- I. Des perspectives radicalement opposées : la théorie objective de la valeur versus la théorie subjective de la valeur.
  - A. La différenciation des critères : pour les économistes classiques, la valeur dépend des conditions techniques de production; pour les néo-classiques la valeur est déterminée dans l'échange.
  - B. Une théorie de la valeur éclatée versus une théorie de la valeur unifiée : le concept d'utilité marginale permet de réintégrer dans un seul modèle explicatif valeur d'usage et valeur d'échange.

- II. Le dépassement de l'opposition : la théorie de la valeur symétrique (Marshall).
- La valeur déterminée conjointement par l'offre (conditions techniques de production) et la demande (utilité) dans la courte période.
  - La valeur déterminée soit par la demande dans la période de marché (offre rigide) soit par l'offre dans le long terme (rendements d'échelle constants).

**Exemple 2 :** « Libre-échange et protectionnisme. »

**Plan suggéré :**

- Libre-échange et protectionnisme : deux situations idéales typiques opposées (divergences).
    - Le clivage théorique : le libre-échange est supposé assurer une allocation optimale des ressources au niveau international.
    - L'épreuve de la réalité : le protectionnisme est l'arme des économies dominées face aux économies dominantes.
  - Une opposition factice (convergences).
    - La coexistence d'un discours libre-échangiste et d'une pratique protectionniste.
    - Le développement du protectionnisme au sein de zones de libre-échange.
- ▲ **Plan type n° 20 :**
- Comparaison au niveau de la dimension « X »
  - Comparaison au niveau de la dimension « Y »
  - Comparaison au niveau de la dimension « Z »

**Exemple :** « Crise des années trente et crise contemporaine. »

**Plan suggéré :**

- Les manifestations de la crise des années 30 et de la crise contemporaine.
  - Des ressemblances : au niveau national, la montée du chômage s'accompagne d'une augmentation des salaires réels; au niveau international, on assiste à une crise du système monétaire et financier.
  - Des différences : au niveau national, la stagflation des années 1970 s'oppose à la déflation des années 1930; au niveau international, à la contraction du commerce international pendant la crise des années 30 s'oppose l'expansion des échanges lors de la crise contemporaine.
- Les causes de la crise des années 30 et de la crise contemporaine.
  - Les causes structurelles : crise de réalisation des marchandises ou crise de valorisation du capital?
  - Les causes conjoncturelles : krach boursier en 1929; choc pétrolier en 1973.
- La portée de la crise des années 30 et de la crise contemporaine.
  - L'inefficacité des politiques économiques : inefficacité des politiques libérales dans les années 1930; inefficacité des politiques keynésiennes lors de la crise actuelle.
  - Une crise de la pensée économique : la crise des années 30 correspond à une crise de la pensée libérale; la crise contemporaine à une crise de la pensée keynésienne.

## 2.8. Le plan mixte

Un certain nombre de sujets mettant en relation deux notions peuvent amener à effectuer à la fois une comparaison entre celles-ci et à envisager leurs complémentarités. Très souvent, la comparaison correspondra à une première approche du phénomène; dans un second temps, il faudra dépasser cette approche réductrice pour mettre en évidence l'imbrication des deux phénomènes artificiellement séparés initialement.

- ▲ **Plan type n° 21 :**
- Comparaison
  - Combinaison

**Exemple :** « Politique budgétaire et politique monétaire. »

**Plan suggéré :**

- L'efficacité respective de la politique budgétaire et de la politique monétaire (comparaison).
  - Au niveau des délais de mise en œuvre : délais internes et externes.
  - Au niveau des résultats : lutte contre l'inflation et lutte contre le chômage.
- Les complémentarités entre politique budgétaire et politique monétaire (combinaison).
  - La politique budgétaire et politique monétaire poursuivent le même objectif : politique budgétaire et politique monétaire expansives; politique budgétaire et politique monétaire restrictives.
  - La politique budgétaire et la politique monétaire poursuivent des objectifs différents : politique budgétaire expansive et politique monétaire restrictive (politique des États-Unis au début des années 1980); politique budgétaire restrictive et politique monétaire expansive (la politique américaine de la décennie 90).

## 2.9. Le plan progressif

Ce type de plan est adapté à la résolution de problèmes qui exigent une décomposition de la question en plusieurs étapes. Un problème complexe est ainsi décomposé en sous-problèmes ordonnés logiquement ou méthodologiquement. La résolution de chaque sous-problème constitue en quelque sorte un prérequis pour passer à l'étape suivante.

▲ **Plan type n° 22 :**

- Première étape
- Seconde étape
- Troisième étape

**Exemple :** « L'inégalité des revenus est-elle mesurable dans les pays d'économie capitaliste développée? »

**Plan suggéré :**

- Que faut-il entendre par « revenus »?
  - Quelle notion de revenu retenir : le revenu monétaire et/ou en nature? le revenu primaire ou le revenu disponible?
  - En fonction de quelle unité de référence (revenu de l'individu, du ménage, de la famille) et sur quelle période de temps (revenu mensuel, annuel, sur toute la vie)?
- Peut-on connaître le niveau des différents revenus?
  - Les incertitudes de la connaissance du revenu primaire.
  - La difficulté à évaluer l'impact redistributif des services publics
- Comment exprimer la mesure des inégalités de revenus?
  - Mesurer la dispersion ou la disparité des revenus?
  - Mesurer la concentration des revenus : le problème posé par le croisement des courbes de Lorenz.

## 2.10. Le plan chronologique

▲ **Plan type n° 23 :**

- Première période
- Seconde période

Ce type de plan est particulièrement indiqué pour traiter les sujets qui s'inscrivent dans la durée (sujets de type concours des grandes écoles de commerce). Il faut savoir qu'il ne sont pas toujours prisés par les économistes purs et que, de toute façon, l'opposition entre les différentes périodes doit être conceptuellement construite.

**Exemple :** « L'intégration économique européenne depuis les années cinquante. »



**Plan suggéré :**

- I. De l'intégration commerciale au Marché commun
  - A. Le choix des années 50 : l'union douanière contre la zone de libre-échange.
  - B. Le dynamisme commercial lié à la suppression des tarifs douaniers.
  - C. L'importance des politiques communes dans le Marché commun.
- II. De la crise au Grand Marché unifié européen
  - A. L'épreuve de la crise économique et les tentatives néo-protectionnistes.
  - B. Le Grand Marché unifié et l'abolition progressive des barrières non tarifaires.
  - C. Les effets attendus et observés du marché unique.
- III. L'union économique et monétaire
  - A. Les effets pervers d'une intégration économique sans intégration monétaire.
  - B. La mise en place de l'union monétaire et de l'Euro.
  - C. L'UEM appelle une plus grande intégration politique et sociale.

### Un même sujet, différents plans possibles

Il n'existe pas un lien mécanique entre chaque sujet et chaque type de plan. Tout au contraire, la plupart des sujets autorisent une grande variété de plans. En voici une illustration à partir du sujet proposé à la session 1993 du CAPES de Sciences économiques et sociales: «Le budget de l'État, instrument de politique économique.»

Premier type de plan: plan par opposition

- I. Le budget de l'État comme instrument de politique conjoncturelle.
  - A. La politique de relance budgétaire.
  - B. La politique de rigueur budgétaire.
- II. Le budget de l'État comme instrument de politique structurelle.
  - A. Action sur la structure des recettes du budget de l'État.
  - B. Action sur la structure des dépenses du budget de l'État.

Deuxième type de plan: plan typologique

1. L'action du budget de l'État sur l'allocation des ressources.
  2. L'action du budget de l'État sur la stabilisation de la conjoncture.
  3. L'action du budget de l'État sur la redistribution des revenus.
- A l'intérieur de chaque partie, on peut analyser l'efficacité de l'action budgétaire et ses limites (subdivision de type «oui, mais»).

Troisième type de plan: plan dialectique «complet»

- I. La politique budgétaire légitimée.
- II. La politique budgétaire contestée.
- III. La politique budgétaire réhabilitée.

Quatrième type de plan: plan dialectique «incomplet»

- Un exemple de plan «oui, mais»:
  - I. Le budget de l'État, un instrument d'intervention économique efficace en économie fermée.
  - II. Le budget de l'État, un instrument d'intervention économique limité en économie ouverte.
- Un exemple de plan «non, mais»:

- I. Les contraintes économiques actuelles rendent peu efficace la politique économique budgétaire.
- II. La possibilité de reconstituer des marges de manœuvre en matière de politique budgétaire (sous certaines conditions).

Tableau récapitulatif des types de plan

N°	Types de plans	Sujets de référence
I	PLANS INVENTAIRES 1 – Caractérisation/Causes/Conséquences  2 – Causes/Conséquences 3 – Objectifs/Instruments/Résultats	1 – Les mutations du système financier français depuis le début des années 80. 2 – Le déficit budgétaire. 3 – La politique française de désinflation compétitive.
II	PLANS PAR OPPOSITION 4 – Causes conjoncturelles/structurelles  5 – Causes internes/externes  6 – Offre/demande  7 – Micro/macroéconomie  8 – Effets vertueux/pervers  9 – Court/long terme ; direct/indirect ; quantitatif/qualitatif.	4 – Comment peut-on expliquer la croissance de l'endettement des pays du tiers-monde? 5 – Vous analyserez les causes de la désinflation en France dans la décennie 80. 6 – Comment peut-on expliquer la montée du chômage dans les pays industrialisés depuis le début des années 70? 7 – Le chômage contemporain résulte-t-il des déséquilibres et des dysfonctionnements du marché du travail? 8 – Les conséquences macroéconomiques de la baisse du temps de travail? 9 – Les effets de la compétition technologique sur le marché du travail.
III	PLANS TYPOLOGIQUES 10 – Analyse à différents niveaux	10 – Vous examinerez le rôle de l'État dans les économies capitalistes.
IV	PLANS PAR SUBDIVISION 11 – Subdivision simple de concepts  12 – Subdivision double de concepts	11 – Les effets du progrès technique sur le niveau de l'emploi. 12 – Ajustement de change et compétitivité.
V	PLANS DE TYPE DIALECTIQUE 13 – Dialectique complète : thèse/antithèse/synthèse  14 – Dialectique incomplète  15 – Dialectique interne	13 – Le chômage est-il la manifestation d'un déséquilibre économique? 13bis – L'essor et les transformations des marchés financiers vous paraissent-ils de nature à favoriser ou à contrecarrer la croissance mondiale? 14 – Commerce international et croissance interne 14bis – Keynes est-il condamné aux oubliettes? 15 – La croissance de l'investissement peut-elle permettre la réduction du chômage?
VI	PLANS DE TYPE INTERACTIF 16 – A > B, B > A. 17 – Existence d'une corrélation/instabilité 18 – Compatibilité/incompatibilité	16 – Productivité et salaire. 17 – Taux d'intérêt et investissement. 18 – Déficit public et équilibre macroéconomique.
VII	PLANS DE TYPE COMPARATIF 19 – Différences/ressemblances ; divergences/convergences.  20 – Comparaisons des dimensions X/Y/Z	19 – La théorie de la valeur chez les classiques et les néo-classiques. 19bis – Libre-échange et protectionnisme. 20 – Crise des années trente et crise contemporaine.
VIII	PLANS MIXTES 21 – Comparaison et complémentarité	21 – Politique budgétaire et politique monétaire.
IX	PLAN PROGRESSIF 22 – Par étapes de raisonnement	22 – L'inégalité des revenus est-elle mesurable dans les pays d'économie capitaliste développés?
X	PLAN CHRONOLOGIQUE 23 – Problématisé par période	23 – L'intégration économique européenne depuis les années cinquante.